**MOTION SUR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES MEDECINS**

* Considérant le caractère vital du secteur de la santé et donc de ses ressources humaines,
* Considérant le lien quasi-prouvé entre les conditions de vie et de travail et la qualité de la prestation,
* Considérant le caractère sacré de la vie humaine,
* Considérant le sentiment d’abandon des médecins de la part des pouvoirs publics,
* Considérant les conditions de vies misérables des médecins au Benin
* Considérant la constante dégradation des conditions de vie et d’exercice (infrastructures, équipement, organisation, rémunération des médecins généralistes et spécialistes) aussi bien dans le secteur public que privé ;
* Considérant qu’une bonne pratique médicale est conditionnée par une situation sociale acceptable des médecins,
* Considérant que la majorité des médecins exerce dans le privé,
* Considérant les rémunérations ridicules des médecins,
* Considérant la dévalorisation continuelle de notre profession entrainant un manque de motivation,
* Considérant l’absence de cadre permettant l’insertion des médecins ayant étudié en dehors du pays,
* Considérant la navigation à vue dans notre secteur du fait de l’absence de vision à moyen et long termes,

Les participants du congrès constitutif du syndicat autonome des médecins du Bénin :

* exigent de l’Etat la revalorisation de la profession de Médecin dans le pays,
* exigent l’élaboration d’une grille tarifaire standardisée pour les prestations des médecins aussi bien du secteur public que privé (gardes, permanences, astreintes)
* appellent tous les médecins du public et du privé à se mobiliser afin de dire non à leurs conditions de vie exécrables qui n’ont que trop durer !
* invitent les médecins à cesser d’être complices de tous ces morts évitables

Fait à Cotonou, le 23 Septembre 2017